

Le pape François pourrait canoniser Pie XII...

Author : Vini Ganimara

Categories : [Actes du Pape](#), [Dicastères](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#), [Rome](#), [Rumeurs-osservatore](#)

Date : 2 août 2013



Info ou intox ? Une information de l'agence de presse hispanophone **ACI Prensa** du [31 juillet](#), reprise par le blogue espagnol **Religion en Libertad** le [1^{er} août](#), soutient que le pape François envisagerait la canonisation de Pie XII en procédant de même que pour bienheureux Jean XXIII, c'est-à-dire en se dispensant souverainement du miracle exigé dans les procès de béatification et de canonisation. **ACI Prensa** cite une source "autorisée" – mais s'exprimant sous couvert d'anonymat – de la Congrégation pour la cause des saints, qui lui a déclaré le 25 juillet dernier : « *de la même manière que le pape François a décidé de canoniser Jean XXIII, il envisage de procéder semblablement pour Pie XII* ». Le Souverain Pontife peut en effet procéder de cette manière, il lui suffit dans le décret de canonisation de préciser qu'il agit ainsi « d'une science sûre » (*ex certa scientia*), selon de prélat de la Congrégation. La décision du pape François pourrait avoir pour une de ses causes, le changement d'attitude sur Pie XII du musée sur l'holocauste Yad Vashem de Jérusalem qui a changé, le 1er juillet 2012, la légende qui accompagnait la photo de Pie XII. Dans la première légende, qui avait été très critiquée y compris par les milieux israélites, le pape était accusé de ne pas s'être élevé contre les exactions anti-juives des nazis durant la Seconde Guerre mondiale. La nouvelle légende reconnaît que Pie XII est intervenu, dès son radio message de Noël 1942, en faveur des « *centaines de milliers de personnes qui, sans avoir commis de faute, mais pour des raisons de classe ou nationalité, sont destinées à la mort ou à des conditions progressives de dépérissement* », et souligne les innombrables actes de l'Église catholique pour protéger les juifs dans cette période tragique. Des historiens contemporains, y compris israélites, estiment désormais que les efforts discrets de Pie XII auraient permis de sauver quelque 800 000 israélites en Europe. Rappelons que le 19 décembre 2009, le pape Benoît XVI signait le décret proclamant les vertus héroïques de Pie XII désormais vénérable.